RCS : NANTERRE
Code greffe : 9201

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de NANTERRE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2016 B 09039
Numéro SIREN : 823 278 239
Nom ou dénomination : 52 SABLONVILLE

Ce dépôt a été enregistré le 14/06/2021 sous le numéro de dépôt 30401

CP/ 🗁 65737

Société par Actions Simplifiée

"***52 SABLONVILLE***"

Capital social : 10.000 €
Siège social : NEUILLY SUR SEINE (92200)
Rue de Sablonville n° 52
R.C.S. NANTERRE 823 278 239
SIRET : 823 278 239 00012
Code APE : 5610 A

BILAN, COMPTE DE RESULTAT ET ANNEXE

ARRETES AU 30 JUIN 2020

Chiffre d'affaires : 1.301.828 €

Résultat : déficit 981,36 €

Effectif salarié : 20

Certifié conforme
La Présidente

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code Général des Impôts)

1

BILAN - ACTIF

DGFiP N° 2050 2020

Désignation de l'entreprise : Sas 52 Sablonville — Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12

Adresse de l'entreprise 52 rue de Sablonville 92200 NEUILLY SUR SEINE — Durée de l'exercice précédent* 12

Numéro SIRET* 8 2 3 2 7 8 2 3 9 0 0 0 1 2 — Néant ☐ *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

			Brut 1	Amortissements, provisions 2	Exercice N clos le, 30 06 2020 Net 3	N-1 30 06 2019 Net 4
	Capital souscrit non appelé (I)	AA				
ACTIF IMMOBILISE* — IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB		AC		
	Frais de développement *	CX		CQ		
	Concessions, brevets et droits similaires	AF		AG		
	Fonds commercial (1)	AH		AI		
	Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK		
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM		
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN		AO		
	Constructions	AP		AQ		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	7 490	AS	2 493	4 997	4 815
	Autres immobilisations corporelles	AT	19 690	AU	8 754	10 936	14 053
	Immobilisations en cours	AV		AW		
	Avances et acomptes	AX		AY		
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT		
	Autres participations	CU		CV		
	Créances rattachées à des participations	BB		BC		
	Autres titres immobilisés	BD		BE		
	Prêts	BF		BG		
	Autres immobilisations financières*	BH	1 100	BI		1 100	800
	TOTAL (II)	BJ	28 280	BK	11 247	17 033	19 668
ACTIF CIRCULANT — STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	8 938	BM		8 938	12 439
	En cours de production de biens	BN		BO		
	En cours de production de services	BP		BQ		
	Produits intermédiaires et finis	BR		BS		
	Marchandises	BT		BU		
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW		
CRÉANCES	Clients et comptes rattachés (3)*	BX		BY		
	Autres créances (3)	BZ	197 158	CA		197 158	202 180
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC		
DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres : .....)	CD		CE		
	Disponibilités	CF	278 857	CG		278 857	87 350
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*	CH	4 781	CI		4 781	5 132
	TOTAL (III)	CJ	489 734	CK		489 734	307 101
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW				
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM				
	Ecarts de conversion actif* (VI)	CN				
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	518 014	1A	11 247	506 767	326 770

Renvois : (1) Dont droit au bail | (2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes : CP 1 100 | (3) Part à plus d'un an : CR

Clause de réserve de propriété :* Immobilisations : | Stocks : | Créances :

Cegid Group

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des Impôts)

(2) BILAN - PASSIF avant répartition

Désignation de l'entreprise : Sas 52 Sablonville

Néant ☐ *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

			Exercice N	Exercice N-1
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : .....10.....000.....)	DA	10 000	10 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB		
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC		
	Réserve légale (3)	DD	1 000	1 000
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG	24 295	23 861
	Report à nouveau	DH		
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	(981)	107 434
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK		
	TOTAL (I)	DL	34 313	142 295
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
	TOTAL (II)	DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP		
	Provisions pour charges	DQ		
	TOTAL (III)	DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	270 318	847
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	56 717	99 693
	Dettes fiscales et sociales	DY	145 419	83 549
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
	Autres dettes	EA		385
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB		
	TOTAL (IV)	EC	472 454	184 475
	Ecarts de conversion passif * (V)	ED		
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	506 767	326 770
RENVOIS (1)	Ecart de réévaluation incorporé au capital	1B		
(2) Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C		
	Ecart de réévaluation libre	1D		
	Réserve de réévaluation (1976)	1E		
(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	202 454	184 475
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH		

Certifié conforme

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Cegid Group

3 COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

Désignation de l'entreprise : Sas 52 Sablonville

Néant ☐ *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

		Exercice N						Exercice (N-1)
			France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA		FB		FC		
	Production vendue – biens*	FD		FE		FF		
	Production vendue – services*	FG	1 301 828	FH		FI	1 301 828	1 663 787
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	1 301 828	FK		FL	1 301 828	1 663 787
	Production stockée*					FM		
	Production immobilisée*					FN	21 585	40 491
	Subventions d'exploitation					FO		2 315
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges* (9)					FP	2 516	4 230
	Autres produits (1) (11)					FQ	58	2 086
	Total des produits d'exploitation (2) (I)					FR	1 325 987	1 712 909
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS		
	Variation de stock (marchandises)*					FT		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU	339 478	425 246
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV	3 501	1 722
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *					FW	492 278	534 850
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	15 239	11 036
	Salaires et traitements*					FY	375 495	453 950
	Charges sociales (10)					FZ	92 299	142 735
	DOTATIONS D'EXPLOITATION – Sur immobilisations – dotations aux amortissements*					GA	6 315	4 322
	DOTATIONS D'EXPLOITATION – Sur immobilisations – dotations aux provisions					GB		
	DOTATIONS D'EXPLOITATION – Sur actif circulant : dotations aux provisions*					GC		
	DOTATIONS D'EXPLOITATION – Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD		
	Autres charges (12)					GE	1 171	1 741
	Total des charges d'exploitation (4) (II)					GF	1 325 777	1 575 604
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	210	137 305
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)					GH	Certifié conforme	
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)					GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	1 728	3 845
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM		
	Différences positives de change					GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO		
	Total des produits financiers (V)					GP	1 728	3 845
CHARGES FINANCIERES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	2 786	4 020
	Différences négatives de change					GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT		
	Total des charges financières (VI)					GU	2 786	4 020
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	(1 058)	(175)
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	(849)	137 131

Cegid Group

M

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code Général des Impôts)

4 COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

Désignation de l'entreprise : Sas 52 Sablonville

Néant ☐ *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

			Exercice N	Exercice N-1
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA		
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB		
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC		
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD		
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	133	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF		
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	HG		
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	133	
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	(133)	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise	(IX)	HJ		
Impôts sur les bénéfices *	(X)	HK		29 697
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	1 327 715	1 716 754
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	1 328 696	1 609 321
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	(981)	107 434
RENVOIS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO		
	(2) Dont produits de locations immobilières	HY		
	(2) Dont produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	1G		
	(3) Dont - Crédit bail mobilier *	HP		
	(3) Dont - Crédit bail immobilier	HQ		
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	1H		
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	1J		
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	1K		
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX		
	(6ter) Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC		
	(6ter) Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD		
	(9) Dont transferts de charges	A1	2 516	4 230
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13) (dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS) A5	A2		
	(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3		
	(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4	1 140	1 507
	(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives A6 ; obligatoires A9			
	(13) Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8 ; dont cotisations Madelin A7			

Certifié conforme

(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe)

	Exercice N	
	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
Amendes de circulation	133	

(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :

	Exercice N	
	Charges antérieures	Produits antérieurs

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Cegid Group

M

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code Général des Impôts)

⑤ IMMOBILISATIONS

DGFiP N° 2054 2020

Désignation de l'entreprise : Sas 52 Sablonville

Néant ☐ *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

(Ne pas reporter le montant des centimes)*

CADRE A IMMOBILISATIONS		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice 1		Augmentations: Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence 2		Augmentations: Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste 3	
INCORP.	Frais d'établissement et de développement TOTAL I	CZ		D8		D9	
INCORP.	Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL II	KD		KE		KF	
CORPORELLES	Terrains	KG		KH		KI	
CORPORELLES – Constructions	Sur sol propre [Dont Composants L9]	KJ		KK		KL	
CORPORELLES – Constructions	Sur sol d'autrui [Dont Composants M1]	KM		KN		KO	
CORPORELLES – Constructions	Installations générales, agencements et aménagements des constructions * [Dont Composants M2]	KP		KQ		KR	
CORPORELLES	Installations techniques, matériel et outillage industriels [Dont Composants M3]	KS	5 810	KT		KU	1 680
CORPORELLES – Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements aménagements divers *	KV	9 760	KW		KX	1 700
CORPORELLES – Autres immobilisations corporelles	Matériel de transport *	KY		KZ		LA	
CORPORELLES – Autres immobilisations corporelles	Matériel de bureau et mobilier informatique	LB	9 880	LC		LD	
CORPORELLES – Autres immobilisations corporelles	Emballages récupérables et divers *	LE		LF		LG	
CORPORELLES	Immobilisations corporelles en cours	LH		LI		LJ	
CORPORELLES	Avances et acomptes	LK		LL		LM	
CORPORELLES	TOTAL III	LN	25 450	LO		LP	3 380
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence	8G		8M		8T	
FINANCIÈRES	Autres participations	8U		8V		8W	
FINANCIÈRES	Autres titres immobilisés	1P		1R		1S	
FINANCIÈRES	Prêts et autres immobilisations financières	1T	800	1U		1V	300
FINANCIÈRES	TOTAL IV	LQ	800	LR		LS	300
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)		ØG	26 250	ØH		ØJ	3 680

CADRE B IMMOBILISATIONS		Diminutions: par virement de poste à poste 1		Diminutions: par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence 2		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice 3		Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence: Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice 4	
INCORP.	Frais d'établissement et de développement TOTAL I	IN		CØ		DØ		D7	
INCORP.	Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL II	IO		LV		LW		1X	
CORPORELLES	Terrains	IP		LX		LY		LZ	
CORPORELLES – Constructions	Sur sol propre	IQ		MA		MB		MC	
CORPORELLES – Constructions	Sur sol d'autrui	IR		MD		ME		MF	
CORPORELLES – Constructions	Inst. gales, agencts et am. des constructions	IS		MG		MH		MI	
CORPORELLES	Installations techniques, matériel et outillage industriels	IT		MJ		MK	7 490	ML	7 490
CORPORELLES – Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agencts, aménagements divers	IU		MM	1 650	MN	9 810	MO	9 810
CORPORELLES – Autres immobilisations corporelles	Matériel de transport	IV		MP		MQ		MR	
CORPORELLES – Autres immobilisations corporelles	Matériel de bureau et informatique, mobilier	IW		MS		MT	9 880	MU	9 880
CORPORELLES – Autres immobilisations corporelles	Emballages récupérables et divers *	IX		MV		MW		MX	
CORPORELLES	Immobilisations corporelles en cours	MY		MZ		NA		NB	
CORPORELLES	Avances et acomptes	NC		ND		NE		NF	
CORPORELLES	TOTAL III	IY		NG	1 650	NH	27 180	NI	27 180
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence	IZ		ØU		M7		ØW	
FINANCIÈRES	Autres participations	IØ		ØX		ØY		ØZ	
FINANCIÈRES	Autres titres immobilisés	I1		2B		2C		2D	
FINANCIÈRES	Prêts et autres immobilisations financières	I2		2E		2F	1 100	2G	1 100
FINANCIÈRES	TOTAL IV	I3		NJ		NK	1 100	2H	1 100
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)		I4		ØK	1 650	ØL	28 280	ØM	28 280

Certifié conforme

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Cegid Group

M

5 bis

TABLEAU DES ÉCARTS DE RÉÉVALUATION SUR IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code Général des Impôts)

Exercice N, clos le : 30062020

Les entreprises ayant pratiqué la **réévaluation légale** de leurs **immobilisations amortissables** (art. 238 bis J du CGI) doivent joindre ce tableau à leur déclaration jusqu'à (et y compris) l'exercice au cours duquel la provision spéciale (col.6) devient nulle.

Désignation de l'entreprise : Sas 52 Sablonville

Néant ☒ *

CADRE A	Détermination du montant des écarts (col. 1 - col. 2) (1)		Utilisation de la marge supplémentaire d'amortissement			Montant de la provision spéciale à la fin de l'exercice [(col. 1 - col.2) - col. 5 (5)]
	Augmentation du montant brut des immobilisations	Augmentation du montant des amortissements	Au cours de l'exercice		Montant cumulé à la fin de l'exercice (4)	
			Montant des suppléments d'amortissement (2)	Fraction résiduelle correspondant aux éléments cédés (3)		
	1	2	3	4	5	6
1 Concessions, brevets et droits similaires						
2 Fonds commercial						
3 Terrains						
4 Constructions						
5 Installations techniques mat. et out. industriels						
6 Autres immobilisations corporelles						
7 Immobilisations en cours						
8 Participations						
9 Autres titres immobilisés						
10 TOTAUX						

(1) Les augmentations du montant brut et des amortissements à inscrire respectivement aux colonnes 1 et 2 sont celles qui ont été apportées au montant des immobilisations amortissables réévaluées dans les conditions définies à l'article 238 bis J du code général des impôts et figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.
Le montant des écarts est obtenu en soustrayant des montants portés colonne 1, ceux portés colonne 2.

(2) Porter dans cette colonne le supplément de dotation de l'exercice aux comptes d'amortissement (compte de résultat) consécutif à la réévaluation.

(3) Cette colonne ne concerne que les immobilisations réévaluées, cédées au cours de l'exercice. Il convient d'y reporter, l'année de la cession de l'élément, le solde non utilisé de la marge supplémentaire d'amortissement.

Certifié conforme

(4) Ce montant comprend :
a) le montant total des sommes portées aux colonnes 3 et 4 ;
b) le montant cumulé à la fin de l'exercice précédent, dans la mesure où ce montant correspond à des éléments figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.

(5) Le montant total de la provision spéciale en fin d'exercice est à reporter au passif du bilan (tableau n°2051) à la ligne «Provisions réglementées».

CADRE B

DÉFICITS REPORTABLES AU 31 DÉCEMBRE 1976 IMPUTÉS SUR LA PROVISION SPÉCIALE AU POINT DE VUE FISCAL

1 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE AU DÉBUT DE L'EXERCICE		
2 - FRACTION RATTACHÉE AU RÉSULTAT DE L'EXERCICE	-	
3 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE EN FIN D'EXERCICE	=	

Le cadre B est servi par les seules entreprises qui ont imputé leurs déficits fiscalement reportables au 31 décembre sur la provision spéciale.

Il est rappelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan : de même, les entreprises en cause continuent à réintégrer chaque année dans leur résultat comptable le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation.

Ligne 2, inscrire la partie de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés aux colonnes 3 et 4 du cadre A. Cette partie est obtenue en multipliant les montants portés aux colonnes 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Cegid Group

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code Général des Impôts)

6 AMORTISSEMENTS

Désignation de l'entreprise : Sas 52 Sablonville

Néant ☐ *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

CADRE A — SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF)*

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais d'établissement et de développement TOTAL I		CY		EL		EM		EN	
Autres immobilisations incorporelles TOTAL II		PE		PF		PG		PH	
Terrains		PI		PJ		PK		PL	
Constructions	Sur sol propre	PM		PN		PO		PQ	
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU	
	Inst. générales, agencements et aménagements des constructions	PV		PW		PX		PY	
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ	995	QA	1 498	QB		QC	2 493
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales, agencements, aménagements divers	QD	3 536	QE	2 840	QF	1 650	QG	4 726
	Matériel de transport	QH		QI		QJ		QK	
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	2 051	QM	1 977	QN		QO	4 028
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT	
TOTAL III		QU	6 582	QV	6 315	QW	1 650	QX	11 247
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III)		ØN	6 582	ØP	6 315	ØQ	1 650	ØR	11 247

CADRE B — VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

Immobilisations amortissables		DOTATIONS Colonne 1 Différentiel de durée et autres		DOTATIONS Colonne 2 Mode dégressif		DOTATIONS Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel		REPRISES Colonne 4 Différentiel de durée et autres		REPRISES Colonne 5 Mode dégressif		REPRISES Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel		Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais établissement TOTAL I		M9		N1		N2		N3		N4		N5		N6	
Autres immob. incorporelles TOTAL II		N7		N8		P6		P7		P8		P9		Q1	
Terrains		Q2		Q3		Q4		Q5		Q6		Q7		Q8	
Constructions	Sur sol propre	Q9		R1		R2		R3		R4		R5		R6	
	Sur sol d'autrui	R7		R8		R9		S1		S2		S3		S4	
	Inst.gales,agenc et am.des const.	S5		S6		S7		S8		S9		T1		T2	
Inst. techniques mat. et outillage		T3		T4		T5		T6		T7		T8		T9	
Autres immobilisations corporelles	Inst.gales,agenc am. divers	U1		U2		U3		U4		U5		U6		U7	
	Matériel de transport	U8		U9		V1		V2		V3		V4		V5	
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6		V7		V8		V9		W1		W2		W3	
	Emballages récup.et divers	W4		W5		W6		W7		W8		W9		X1	
TOTAL III		X2		X3		X4		X5		X6		X7		X8	
Frais d'acquisition de titres de participations TOTAL IV		NL						NM						NO	
Total général (I+II+III+IV)		NP		NQ		NR		NS		NT		NU		NV	

Total général non ventilé (NP + NQ + NR)	NW		Total général non ventilé (NS + NT + NU)	NY		Total général non ventilé (NW - NY)	NZ	

Certifié conforme

CADRE C

MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES*	Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice	
Frais d'émission d'emprunt à étaler			Z9		Z8	
Primes de remboursement des obligations			SP		SR	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Cegid Group

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code Général des Impôts)

7 PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

Désignation de l'entreprise : Sas 52 Sablonville

Néant [X] *

	Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1		AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2		DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3		Montant à la fin de l'exercice 4
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T		TA		TB		TC	
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II)*	3U		TD		TE		TF	
	Provisions pour hausse des prix (1)*	3V		TG		TH		TI	
	Amortissements dérogatoires	3X		TM		TN		TO	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3		D4		D5		D6	
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ		IK		IL		IM	
	Autres provisions réglementées (1)	3Y		TP		TQ		TR	
	TOTAL I	3Z		TS		TT		TU	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A		4B		4C		4D	
	Provisions pour garanties données aux clients	4E		4F		4G		4H	
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J		4K		4L		4M	
	Provisions pour amendes et pénalités	4N		4P		4R		4S	
	Provisions pour pertes de change	4T		4U		4V		4W	
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X		4Y		4Z		5A	
	Provisions pour impôts (1)	5B		5C		5D		5E	
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F		5H		5J		5K	
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO		EP		EQ		ER	
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R		5S		5T		5U	
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V		5W		5X		5Y	
	TOTAL II	5Z		TV		TW		TX	
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations - incorporelles	6A		6B		6C		6D	
	sur immobilisations - corporelles	6E		6F		6G		6H	
	sur immobilisations - titres mis en équivalence	O2		Ø3		Ø4		Ø5	
	sur immobilisations - titres de participation	9U		9V		9W		9X	
	sur immobilisations - autres immobilisations financières(1)*	Ø6		Ø7		Ø8		Ø9	
	Sur stocks et en cours	6N		6P		6R		6S	
	Sur comptes clients	6T		6U		6V		6W	
	Autres provisions pour dépréciation (1) *	6X		6Y		6Z		7A	
	TOTAL III	7B		TY		TZ		UA	
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	7C		UB		UC		UD	
	Dont dotations et reprises - d'exploitation			UE		UF			
	Dont dotations et reprises - financières			UG		UH			
	Dont dotations et reprises - exceptionnelles			UJ		UK			

Certifié conforme

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5e du C.G.I. | 10 |

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.

NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au C.G.I.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032

Cegid Group

ANNEXE

SOMMAIRE

	page
Faits caractéristiques de l'exercice	12
- REGLES ET MÉTHODES COMPTABLES	
Principes et conventions générales	12
Permanence ou changement de méthodes	13
Informations générales complémentaires	13
- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN	
Etat des immobilisations	13
Etat des amortissements	14
Etat des provisions	14
Etat des échéances des créances et des dettes	14
Composition du capital social	15
Evaluation des immobilisations corporelles	15
Evaluation des amortissements	15
Evaluation des matières et marchandises	15
Dépréciation des stocks et en cours	15
Evaluation des créances et des dettes	16
Dépréciation des créances	16
Charges à payer	16
Charges et produits constatés d'avance	16
- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS	
Engagement en matière de pensions et retraites	16

Certifié conforme

NA = Non Applicable NS = Non significative

ANNEXE

Exercice du 01/07/2019 au 30/06/2020

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 506 767.05 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 1 301 827.88 Euros et dégageant un déficit de -981.36 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/07/2019 au 30/06/2020.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Information relative aux traitements comptables induits par l'épidémie de Coronavirus

Les comptes annuels clos le 30 juin 2020 intègrent l'impact de l'épidémie liée au COVID-19, lesquels sont les suivants :

-Recours au chômage partiel
-Décalage de paiement des dettes fiscales et sociales
-Réduction d'échéances de la redevance de location gérance
-Baisse de chiffre d'affaires évaluée à 22 %
-Obtention d'un prêt garanti par l'Etat pour un montant de 270 000€

Eu égard à ces mesures, à la date de l'arrêté des comptes au 30 juin 2020, l'entreprise estime que la poursuite de son exploitation n'est pas remise en cause.

Certifié conforme

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable

M

ANNEXE

Exercice du 01/07/2019 au 30/06/2020

général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Informations générales complémentaires

La société SAS 52 Sablonville est intégrée fiscalement depuis le 01/07/2017 dans la société SAS AMP.
La société SAS 52 Sablonville constate son impôt comme si elle n'avait jamais été intégrée fiscalement. L'économie et la charge d'impôt éventuelle provenant de l'intégration fiscale est supportée par la société mère.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	5 810		1 680
Installations générales agencements aménagements divers	9 760		1 700
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	9 880		
TOTAL	25 450		3 380
Prêts, autres immobilisations financières	800		300
TOTAL	800		300
TOTAL GENERAL	26 250		3 680

Certifié conforme

M

ANNEXE

Exercice du 01/07/2019 au 30/06/2020

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Installations techniques, Matériel et outillage industriel			7 490	7 490
Installations générales agencements aménagements divers		1 650	9 810	9 810
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			9 880	9 880
TOTAL		1 650	27 180	27 180
Prêts, autres immobilisations financières			1 100	1 100
TOTAL			1 100	1 100
TOTAL GENERAL		1 650	28 280	28 280

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	995	1 498		2 493
Installations générales agencements aménagements divers	3 536	2 840	1 650	4 726
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	2 051	1 977		4 028
TOTAL	6 582	6 315	1 650	11 247
TOTAL GENERAL	6 582	6 315	1 650	11 247

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Instal.techniques matériel outillage indus	1 498				
Instal.générales agenc.aménag.divers	1 961		879		
Matériel de bureau informatique mobilier	1 977				
TOTAL	5 436		879		
TOTAL GENERAL	5 436		879		

Etat des provisions
Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	1 100	1 100	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	25 083	25 083	
Taxe sur la valeur ajoutée	9 299	9 299	
Groupe et associés	162 139	162 139	
Débiteurs divers	638	638	
Charges constatées d'avance	4 781	4 781	
TOTAL	203 039	203 039	

Certifié conforme

M

ANNEXE

Exercice du 01/07/2019 au 30/06/2020

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	318	318		
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	270 000		270 000	
Fournisseurs et comptes rattachés	56 717	56 717		
Personnel et comptes rattachés	69 595	69 595		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	62 516	62 516		
Taxe sur la valeur ajoutée	4 226	4 226		
Autres impôts taxes et assimilés	9 082	9 082		
TOTAL	472 454	202 454	270 000	
Emprunts souscrits en cours d'exercice	270 000			

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
Actions	10.0000	1 000			1 000

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Matériels industriels	Linéaire	5 ans
Agencements et aménagements	Linéaire	5 ans
Mobilier	Linéaire	5 ans

Certifié conforme

Evaluation des matières et marchandises

(PCG Art. 831-2)

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition selon la méthode du coût d'achat moyen pondéré.
Les frais de stockage n'ont pas été pris en compte pour l'évaluation des stocks.

Dépréciation des stocks

(PCG 831-2/3.2 et 831-2/6)

Les stocks et en cours ont, le cas échéant, été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la date de clôture de l'exercice.

M

ANNEXE

Exercice du 01/07/2019 au 30/06/2020

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Dépréciation des créances

(PCG Art.831-2/3)

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	318
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	9 132
Dettes fiscales et sociales	64 864
Total	74 314

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	4 781
Total	4 781

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Engagement en matière de pensions et retraites

(PCG Art. 531-2/9, Art. 832-13)

La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite.
Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite.
Aucune provision pour charge n'a été comptabilisée au titre de cet exercice.

Certifié conforme

CP/

Société par Actions Simplifiée

"***52 SABLONVILLE***"

Capital social : 10.000 €
Siège social : NEUILLY SUR SEINE (92200)
Rue de Sablonville n° 52
R.C.S. NANTERRE 823 278 239
SIRET : 823 278 239 00012
Code APE : 5610 A

EXTRAIT DES DECISIONS DE L'ASSOCIEE UNIQUE
DU 18 DECEMBRE 2020

AFFECTATION DU RESULTAT

"...

DEUXIEME DECISION

L'Associée unique, Présidente, constate que l'exercice clos le 30 juin 2020 se solde par un déficit net comptable de 981,36 € qu'elle décide d'affecter au compte "Report à Nouveau" pour être amorti lors des exercices à venir.

..."

La Présidente
Société par Actions Simplifiée "AMP"
Représentée par son Président
Monsieur Alexandre MONCHY

CP/

Société par Actions Simplifiée

"***52 SABLONVILLE***"

Capital social : 10.000 €
Siège social : NEUILLY SUR SEINE (92200)
Rue de Sablonville n° 52
R.C.S. NANTERRE 823 278 239
SIRET : 823 278 239 00012
Code APE : 5610 A

EXTRAIT DU RAPPORT DE LA PRESIDENTE
sur les comptes de l'exercice clos le 30 juin 2020

PROPOSITION D'AFFECTATION DU RESULTAT

"...

L'exercice clos le 30 juin 2020 se solde par un déficit net comptable de 981,36 €.

Il est proposé à l'Associée unique d'affecter ce résultat au compte "Report à Nouveau" pour être amorti lors des exercices à venir.

..."

La Présidente
Société par Actions Simplifiée "AMP"
Représentée par son Président
Monsieur Alexandre MONCHY

CABINET MAUGE, MICHEL & ASSOCIES

SOCIETE D'EXPERTISE COMPTABLE
INSCRITE A L'ORDRE DE PARIS

SOCIETE DE COMMISSAIRES AUX COMPTES
MEMBRE DE LA COMPAGNIE DE VERSAILLES

52 SABLONVILLE

Rapport du Commissaire aux comptes
sur les comptes annuels

EXERCICE CLOS LE 30 JUIN 2020

CONSEIL – AUDIT – EXPERTISE COMPTABLE
13, rue Jouvencel – 78000 VERSAILLES – Tél. : 01 42 96 14 20
S.A.S. au capital de 60 000 € - RCS VERSAILLES : B 652 019 985 – FR 65 652 019 985
Email : secretariat@caec-experts.com

CABINET MAUGE, MICHEL & ASSOCIES

SOCIETE D'EXPERTISE COMPTABLE
INSCRITE A L'ORDRE DE PARIS

SOCIETE DE COMMISSAIRES AUX COMPTES
MEMBRE DE LA COMPAGNIE DE VERSAILLES

52 SABLONVILLE

Société par Actions Simplifiée au capital de 10 000 euros
Siège social : 52, rue de Sablonville - 92200 NEUILLY-SUR-SEINE
RCS NANTERRE : 823 278 239

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

EXERCICE CLOS LE 30 JUIN 2020

A l'associée unique

OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la SAS 52 SABLONVILLE relatifs à l'exercice clos 30 juin 2020, tels qu'ils sont joints au présent rapport. Ces comptes ont été arrêtés par le président sur la base des éléments disponibles à cette date dans un contexte évolutif de crise sanitaire liée au Covid-19.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

FONDEMENT DE L'OPINION

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « *Responsabilités du Commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels* » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1er juillet 2019 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le Code de déontologie de la profession de Commissaire aux comptes.

JUSTIFICATION DES APPRÉCIATIONS

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément

VERIFICATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'associée unique. S'agissant des événements survenus et des éléments connus postérieurement à la date d'arrêté des comptes relatifs aux effets de la crise liée au Covid-19, la direction nous a indiqué qu'ils feront l'objet d'une communication à l'assemblée générale appelée à statuer sur les comptes.

RESPONSABILITÉS DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

RESPONSABILITÉS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES À L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le Commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- Il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- Il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- Il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- Il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- Il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à VERSAILLES, le 2 décembre 2020

Cabinet MAUGE, MICHEL & Associés
Catherine DESHAYES Laurent TOM

BILAN ACTIF

	ACTIF	Exercice N 30/06/2020 12			Exercice N-1 30/06/2019 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
	Capital souscrit non appelé (I)						
ACTIF IMMOBILISÉ	**Immobilisations incorporelles**						
	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Concessions, brevets et droits similaires						
	Fonds commercial (1)						
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
	Constructions						
	Installations techniques, matériel et outillage	7 490	2 493	4 997	4 815	182	3.78
	Autres immobilisations corporelles	19 690	8 754	10 936	14 053	-3 117	-22.18
	Immobilisations en cours						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations financières (2)						
	Participations mises en équivalence						
	Autres participations						
	Créances rattachées à des participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts						
	Autres immobilisations financières	1 100		1 100	800	300	37.50
	Total II	28 280	11 247	17 033	19 668	-2 635	-13.40
ACTIF CIRCULANT	**Stocks et en cours**						
	Matières premières, approvisionnements	8 938		8 938	12 439	-3 501	-28.15
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises						
	Avances et acomptes versés sur commandes						
	Créances (3)						
	Clients et comptes rattachés						
	Autres créances	197 158		197 158	202 180	-5 022	-2.48
	Capital souscrit - appelé, non versé						
	Valeurs mobilières de placement						
	Disponibilités	278 857		278 857	87 350	191 507	219.24
Comptes de Régularisation	Charges constatées d'avance (3)	4 781		4 781	5 132	-352	-6.86
	Total III	489 734		489 734	307 101	182 632	59.47
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecarts de conversion actif (VI)						
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	518 014	11 247	506 767	326 770	179 997	55.08

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an 1 100
(3) Dont à plus d'un an

BILAN PASSIF

	PASSIF	Exercice N 30/06/2020 12	Exercice N-1 30/06/2019 12	Ecart N / N-1 Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 10 000)	10 000	10 000		
	Primes d'émission, de fusion, d'apport				
	Ecarts de réévaluation				
	Réserves				
	Réserve légale	1 000	1 000		
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves réglementées				
	Autres réserves	24 295	23 861	434	1.82
	Report à nouveau				
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	-981	107 434	-108 415	-100.91
	Subventions d'investissement				
	Provisions réglementées				
	Total I	34 313	142 295	-107 981	-75.89
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs				
	Avances conditionnées				
	Total II				
PROVISIONS	Provisions pour risques				
	Provisions pour charges				
	Total III				
DETTES (1)	**Dettes financières**				
	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts auprès d'établissements de crédit	270 024		270 024	
	Concours bancaires courants	294	847	-553	-65.30
	Emprunts et dettes financières diverses				
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
	Dettes d'exploitation				
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	56 717	99 693	-42 977	-43.11
	Dettes fiscales et sociales	145 419	83 549	61 870	74.05
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Autres dettes		385	-385	-100.00
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance (1)				
	Total IV	472 454	184 475	287 979	156.11
	Ecarts de conversion passif (V)				
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	506 767	326 770	179 997	55.08
	(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	202 454	184 475		

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 30/06/2020 12			Exercice N-1 30/06/2019 12	Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total		Euros	%
Produits d'exploitation (1)						
Ventes de marchandises						
Production vendue de biens						
Production vendue de services	1 301 828		1 301 828	1 663 787	-361 959	-21.76
Chiffre d'affaires NET	1 301 828		1 301 828	1 663 787	-361 959	-21.76
Production stockée						
Production immobilisée			21 585	40 491	-18 906	-46.69
Subventions d'exploitation				2 315	-2 315	-100.00
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			2 516	4 230	-1 714	-40.52
Autres produits			58	2 086	-2 028	-97.20
Total des Produits d'exploitation (I)			1 325 987	1 712 909	-386 922	-22.59
Charges d'exploitation (2)						
Achats de marchandises						
Variation de stock (marchandises)						
Achats de matières premières et autres approvisionnements			339 478	425 246	-85 768	-20.17
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)			3 501	1 722	1 779	103.27
Autres achats et charges externes *			492 278	534 850	-42 571	-7.96
Impôts, taxes et versements assimilés			15 239	11 036	4 203	38.08
Salaires et traitements			375 495	453 950	-78 455	-17.28
Charges sociales			92 299	142 735	-50 436	-35.34
Dotations aux amortissements et dépréciations						
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			6 315	4 322	1 993	46.11
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations						
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations						
Dotations aux provisions						
Autres charges			1 171	1 741	-570	-32.74
Total des Charges d'exploitation (II)			1 325 777	1 575 604	-249 827	-15.86
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			210	137 305	-137 096	-99.85
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun						
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)						
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)						

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 30/06/2020 12	Exercice N-1 30/06/2019 12	Ecart N / N-1 Euros	%
Produits financiers				
Produits financiers de participations (3)				
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)	1 728	3 845	-2 117	-55.06
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total V	1 728	3 845	-2 117	-55.06
Charges financieres				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)	2 786	4 020	-1 234	-30.69
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total VI	2 786	4 020	-1 234	-30.69
2. Résultat financier (V-VI)	-1 058	-175	-884	-506.34
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	-849	137 131	-137 979	-100.62
Produits exceptionnels				
Produits exceptionnels sur opérations de gestion				
Produits exceptionnels sur opérations en capital				
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Total VII				
Charges exceptionnelles				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	133		133	
Charges exceptionnelles sur opérations en capital				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Total VIII	133		133	
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)	-133		-133	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)		29 697	-29 697	-100.00
Total des produits (I+III+V+VII)	1 327 715	1 716 754	-389 040	-22.66
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	1 328 696	1 609 321	-280 624	-17.44
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)	-981	107 434	-108 415	-100.91

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier
: Redevance de crédit bail immobilier
(3) Dont produits concernant les entreprises liées
(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

ANNEXE

SOMMAIRE

	page
Faits caractéristiques de l'exercice	12
- REGLES ET MÉTHODES COMPTABLES	
Principes et conventions générales	12
Permanence ou changement de méthodes	13
Informations générales complémentaires	13
- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN	
Etat des immobilisations	13
Etat des amortissements	14
Etat des provisions	14
Etat des échéances des créances et des dettes	14
Composition du capital social	15
Evaluation des immobilisations corporelles	15
Evaluation des amortissements	15
Evaluation des matières et marchandises	15
Dépréciation des stocks et en cours	15
Evaluation des créances et des dettes	16
Dépréciation des créances	16
Charges à payer	16
Charges et produits constatés d'avance	16
- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS	
Engagement en matière de pensions et retraites	16

NA = Non Applicable NS = Non significative

ANNEXE

Exercice du 01/07/2019 au 30/06/2020

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 506 767.05 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 1 301 827.88 Euros et dégageant un déficit de -981.36 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/07/2019 au 30/06/2020.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Information relative aux traitements comptables induits par l'épidémie de Coronavirus

Les comptes annuels clos le 30 juin 2020 intègrent l'impact de l'épidémie liée au COVID-19, lesquels sont les suivants :

-Recours au chômage partiel
-Décalage de paiement des dettes fiscales et sociales
-Réduction d'échéances de la redevance de location gérance
-Baisse de chiffre d'affaires évaluée à 22 %
-Obtention d'un prêt garanti par l'Etat pour un montant de 270 000€

Eu égard à ces mesures, à la date de l'arrêté des comptes au 30 juin 2020, l'entreprise estime que la poursuite de son exploitation n'est pas remise en cause.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable

ANNEXE

Exercice du 01/07/2019 au 30/06/2020

général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Informations générales complémentaires

La société SAS 52 Sablonville est intégrée fiscalement depuis le 01/07/2017 dans la société SAS AMP.
La société SAS 52 Sablonville constate son impôt comme si elle n'avait jamais été intégrée fiscalement. L'économie et la charge d'impôt éventuelle provenant de l'intégration fiscale est supportée par la société mère.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	5 810		1 680
Installations générales agencements aménagements divers	9 760		1 700
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	9 880		
TOTAL	25 450		3 380
Prêts, autres immobilisations financières	800		300
TOTAL	800		300
TOTAL GENERAL	26 250		3 680

ANNEXE

Exercice du 01/07/2019 au 30/06/2020

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Installations techniques, Matériel et outillage industriel			7 490	7 490
Installations générales agencements aménagements divers		1 650	9 810	9 810
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			9 880	9 880
TOTAL		1 650	27 180	27 180
Prêts, autres immobilisations financières			1 100	1 100
TOTAL			1 100	1 100
TOTAL GENERAL		1 650	28 280	28 280

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	995	1 498		2 493
Installations générales agencements aménagements divers	3 536	2 840	1 650	4 726
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	2 051	1 977		4 028
TOTAL	6 582	6 315	1 650	11 247
TOTAL GENERAL	6 582	6 315	1 650	11 247

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Instal.techniques matériel outillage indus	1 498				
Instal.générales agenc.aménag.divers	1 961		879		
Matériel de bureau informatique mobilier	1 977				
TOTAL	5 436		879		
TOTAL GENERAL	5 436		879		

Etat des provisions
Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	1 100	1 100	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	25 083	25 083	
Taxe sur la valeur ajoutée	9 299	9 299	
Groupe et associés	162 139	162 139	
Débiteurs divers	638	638	
Charges constatées d'avance	4 781	4 781	
TOTAL	203 039	203 039	

ANNEXE

Exercice du 01/07/2019 au 30/06/2020

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	318	318		
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	270 000		270 000	
Fournisseurs et comptes rattachés	56 717	56 717		
Personnel et comptes rattachés	69 595	69 595		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	62 516	62 516		
Taxe sur la valeur ajoutée	4 226	4 226		
Autres impôts taxes et assimilés	9 082	9 082		
TOTAL	472 454	202 454	270 000	
Emprunts souscrits en cours d'exercice	270 000			

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
Actions	10.0000	1 000			1 000

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Matériels industriels	Linéaire	5 ans
Agencements et aménagements	Linéaire	5 ans
Mobilier	Linéaire	5 ans

Evaluation des matières et marchandises

(PCG Art. 831-2)

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition selon la méthode du coût d'achat moyen pondéré.
Les frais de stockage n'ont pas été pris en compte pour l'évaluation des stocks.

Dépréciation des stocks

(PCG 831-2/3.2 et 831-2/6)

Les stocks et en cours ont, le cas échéant, été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la date de clôture de l'exercice.

ANNEXE

Exercice du 01/07/2019 au 30/06/2020

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Dépréciation des créances

(PCG Art.831-2/3)

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	318
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	9 132
Dettes fiscales et sociales	64 864
Total	74 314

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	4 781
Total	4 781

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Engagement en matière de pensions et retraites

(PCG Art. 531-2/9, Art. 832-13)

La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite. Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite. Aucune provision pour charge n'a été comptabilisée au titre de cet exercice.